Le contrat de ville

Pour appliquer sa politique de la ville, Le Mans Métropole a mis en place un contrat de ville pour la période 2015-2020. Les habitants désireux de s'investir pour sa réussite peuvent en être partie prenante.

Page modifiée le jeudi 7 mars 2024 • Données Le Mans Métropole

Présentation



© Le Mans Métropole

Le contrat de ville est le cadre dans lequel s'opère la politique de la ville. Il **formalise les engagements** de l'État, des collectivités et de leurs partenaires au bénéfice des quartiers prioritaires.

La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de **revaloriser les zones urbaines en difficulté** et de réduire les inégalités entre les territoires.



TÉLÉCHARGER : LE CONTRAT DE VILLE 2015-2020 (pdf, 6 Mo)

Objectifs

Le contrat de ville passé par Le Mans Métropole permet d'agir en faveur des domaines suivants.

- L'emploi et le développement économique,
- le cadre de vie et la rénovation urbaine,
- la cohésion sociale (éducation, santé et prévention de la délinquance).

Une nouvelle convention est en cours d'élaboration, avec plusieurs axes prioritaires.

- Le plein emploi pour les habitants,
- la transition écologique et énergétique,
- l'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation incluant l'accès aux soins et à la santé, l'accès à la culture, au sport, le soutien à la jeunesse et à l'éducation,
- la tranquillité et la sécurité publique.

Périmètre

L'agglomération mancelle comprend **cinq quartiers prioritaires**, définis par un critère de bas revenus. Ils sont répartis dans les communes d'Allonnes, de Coulaines et du Mans.

- Bellevue-Carnac,
- Sablons-Bords-de-l'Huisne,
- Ronceray-Glonnières-Vauguyon,
- Épine,

• Chaoué-Perrières.

Pour chacun de ces quartiers, vous trouverez, dans la page qui lui est consacrée, son tracé sur une carte, sa présentation en chiffres-clés, un retour sur les actions menées dans le cadre du contrat de ville et des informations sur les nouveaux projets.



Affichez le descriptif des quartiers.

Prolongation

Le contrat de ville 2015-2020 a été prorogé à deux reprises.

- Jusqu'en 2022, par la signature d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques qui décline un ensemble de priorités,
- jusqu'en 2023, le temps d'évaluer ces documents-cadre et de définir une nouvelle génération pour 2024.



TÉLÉCHARGER : LE PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS

Dispositifs

Le contrat de ville bénéficie de **cinq outils spécifiques**. Vous pouvez toucher ou cliquer sur le nom de chaque dispositif pour en savoir plus.

- Le programme de renouvellement urbain,
- le programme de réussite éducative,
- la Cité éducative,
- la Cité de l'emploi,
- · les conseils citoyens.

Appel à projets



© Ville du Mans

Vous pouvez répondre à l'**appel à projets 2024** lancé conjointement par Le Mans Métropole, l'État et le Département auprès de tous les acteurs des quartiers. Pour cela, un accompagnement vous est proposé dans le montage de dossier, la méthodologie et l'évaluation.

Aide

Pour tout dépôt de projet, un échange avec les acteurs de la Politique de la ville – agents du service Le Mans Métropole, délégués du préfet ou services de la direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités – est impératif. Les agents de Le Mans Métropole sont à votre disposition pour **vous accompagner** dans la construction de vos projets. Retrouvez nos coordonnées en bas de page.

Calendrier

Nouveauté en 2024, nous proposons deux sessions de dépôts de dossiers. Avec un lancement de l'appel à projets 2024 en août 2023, la première date de dépôt est fixée au 13 octobre 2023.

La seconde date de dépôt est fixée au 22 mars 2024.

Outils

Vous pouvez télécharger les différents fichiers utiles à répondre à l'appel à projets.

TÉLÉCHARGER: LE RÈGLEMENT 2024 (pdf, 1 Mo)

TÉLÉCHARGER : LE GUIDE DE SAISIE PAS À PAS

TÉLÉCHARGER: LE BILAN FINANCIER

TÉLÉCHARGER: LE BILAN QUALITATIF

TÉLÉCHARGER: LA FICHE CONSEILS CITOYENS

projets

C'est le nombre d'actions soutenues par le contrat de ville en 2022, dont 19 nouvelles.



TÉLÉCHARGER : LE BILAN 2021 DE LA POLITIQUE DE LA VILLE $(pdf,\ 2\ Mo)$